



**Intervenants :**

**ADAMCZYK Arthur**, conseiller bio et légumes à la Chambre d'Agriculture de la Marne

**FOUGEDOIRE Alexandre**, ingénieur conseil au CDER

**NAMUR Marianne**, chargée de mission futurs bio et territoires à Bio en Grand Est

**Animatrice :**

**NAMUR Marianne**  
marianne.namur@biograndest.org  
☎ 07 77 31 03 85

**Lieu :** Châlons-en-Champagne (Marne)

**Prérequis :** aucun

**Tarifs :**

Le coût de la formation est de :

	Adhérents	Non adhérents
personnes éligibles au VIVEA	<i>Pris en charge par Vivea dans la limite de votre plafond de formation annuel</i>	
personnes non éligibles au VIVEA *	<b>532 €</b>	<b>798 €</b>

\* Pour les salariés, un financement est possible. Démarches à faire par votre employeur (prise en charge partielle du coût pédagogique de la formation et salaire du stagiaire).

**Organisé avec**

le soutien de :

Par :



Bio en Grand Est est certifié pour son activité de formation :



**Objectif(s) :**

Cette formation a pour objectif d'accompagner les agriculteurs.trices qui s'interrogent sur les possibilités de passer tout ou une partie de leur exploitation en agriculture biologique. Elle leur permettra d'identifier les éléments essentiels à prendre en compte pour convertir ses terres en bio : les techniques culturales, les démarches administratives, les enjeux, etc.

**Moyens Pédagogiques**

Présentations en salle, visite d'une exploitation et témoignage d'un agriculteur bio

**Méthodes d'évaluation**

Auto-positionnement en début et fin de formation

**Le programme de la formation :**

Jeudi 08 septembre 2022 9h-17h	<p><b>Comprendre les bases de l'agriculture biologique et les démarches pour le passage à l'AB en grandes cultures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réseau bio</li> <li>- Les filières bio et leurs acteurs en région</li> <li>- La réglementation AB : le cahier des charges en grandes cultures</li> <li>- Les différentes étapes de la conversion et les démarches à effectuer</li> <li>- Les aides spécifiques à l'AB</li> </ul> <p><b>Visiter une exploitation en grandes cultures AB, lever les craintes et les freins au passage à l'AB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données technico-économiques d'un producteur bio et les conséquences de la conversion en bio sur l'exploitation</li> <li>- Les changements techniques, sociaux et organisationnels</li> </ul>
Vendredi 09 septembre 2022 9h-17h	<p><b>Comprendre les bases des techniques culturales en AB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les techniques agronomiques appropriées en AB</li> <li>- La construction d'une rotation de cultures bio</li> </ul> <p><b>Anticiper les impacts techniques et économiques du passage à l'AB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Références économiques des exploitations converties et indicateurs comptables pour comparer les fermes bio et conventionnelles</li> <li>- Paramètres financiers à anticiper avant sa conversion</li> </ul>

Si vous êtes en situation de handicap, nous contacter pour voir les modalités

Les conditions des repas du midi seront précisées ultérieurement selon contexte

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022**

Formation : « Découverte de l'agriculture biologique en grandes cultures »

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations)

- chef d'exploitation
- Conjoint(e) collaborateur(trice)
- Aide familiale
- Cotisant(e) solidaire
- Salarié(e)
- Autre – précisez :

**NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.**

Coupon à retourner à : [marianne.namur@biograndest.org](mailto:marianne.namur@biograndest.org) ou Bio en Grand Est Site de Reims - 53 rue Vernouillet - 51100 REIMS